

2024 / 2025

Numéro 16



INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE SAINT JEAN DE MAURIENNE

Lettre d'information

Informations administratives et pédagogiques

Newsletter DSDEN

- **Elastic artistique**, nouvelle idée pour vos 30' d'APQ, proposée par le groupe départemental EPS et l'USEP. À vous de jouer !
- Travailler le langage oral à partir **des comptines en maternelle** : composition, invention, jeux vocaux, création de comptines, bibliographie, discographie, sitographie.
- 16 avril de 14h à 17h - **Mercredi de Pégase - "Gérer l'hétérogénéité des élèves, mission impossible ?"** par Corentin Gonthier. Cette conférence explore les différentes sources d'hétérogénéité entre les élèves et les adaptations pédagogiques qu'elles nécessitent. Elle examine trois grands axes : l'intelligence et ses variations, les styles d'apprentissage, et les troubles neurodéveloppementaux (dyslexie, dyspraxie, etc.). L'objectif est de distinguer les mythes des véritables défis pédagogiques et d'identifier des stratégies efficaces pour mieux accompagner les élèves.
- **Le rallye maths** savoyard traverse l'atlantique ! Depuis quelques années le Lycée Français de Los Angeles participe à notre rallye, l'enseignante nous raconte !
- **Au voleur**, nouvelle idée pour vos 30' d'APQ, proposée par le groupe départemental EPS et l'USEP. À vous de jouer !
- Redécouvrez la **fiche repère maternelle – "Accueillir les élèves en classe maternelle : La continence"**. Textes, définitions, enfants concernés, place et rôle des ATSEM, albums, bibliographie.
- Du 7 avril au 7 mai : **Campagne de candidature au DU ProMoBE** (Promouvoir la Motivation et le Bien-Être à l'école). 115 heures de formation avec pour objectifs : Développer une expertise scientifique et professionnelle pour analyser et améliorer sa pratique enseignante, favoriser l'engagement des élèves et concevoir des interventions éducatives efficaces.
- **Appel à projet Education à l'environnement**. Le conseil départemental porte un dispositif de soutien financier aux établissements pour cet appel à projet. Les objectifs sont la découverte des milieux naturels et de la biodiversité locale (faune et flore). De façon connexe les projets peuvent intégrer des enjeux qui en découlent tels que le changement climatique ou la connaissance du cycle de l'eau.
- Découvrez l'application **"Lis pour moi" d'Educajou** qui permet d'obtenir une lecture de texte par synthèse vocale. L'application génère un lien et un QR-code et est disponible sur PC, tablette et smartphone. Cet outil de compensation pour soulager la lecture pourrait se révéler utile pour les troubles de la lecture, les petits lecteurs ou émergents, les difficultés de traitement visuel et les élèves en langue seconde.

EDF et ateliers pour les scolaires

Réservez un **atelier scolaire** et faites découvrir à votre classe tout ce qu'il faut savoir sur les énergies, la production d'électricité et les enjeux climatiques. Contact Rouge Vif Junium : Lise Toldre (lise.toldre@grouperougevif.fr – Tél : 06 29 92 31 18).

Archipel (restitution des évaluations nationales)

La Depp nous a informé que l'enregistrement du webinaire dédié à la présentation d'Archipel pour les directeurs d'école était disponible dans l'espace documentation de l'application. Lien pour un accès direct:

https://podeduc.apps.education.fr/video/86787-webinaire_archipel_evaluations_1d_mars2025mp4/

Mouvement des personnels et missions diverses : rentrée 2025

Un poste de **TRB LVE** italien basé en Haute-Maurienne est à pourvoir à 100%. Entretien obligatoire sauf titulaire de la DNL.

Le poste de **coordonnateur PIAL** est à pourvoir. Travail en lien avec l'AESH référente et l'enseignant référent sur la répartition des AESH dans les écoles pour couvrir les besoins sous la responsabilité des pilotes du PIAL. Rémunération IMP de niveau 2 (1200€ environ par an).

Labellisation pHARe 1

La circulaire du 2 février 2024 a fait de la prévention et de la lutte contre le harcèlement scolaire une priorité. Dans ce cadre, la mise en œuvre du programme Phare est obligatoire dans chaque école. Cet engagement de l'école pour prévenir et agir efficacement contre le harcèlement se traduit par l'obtention d'une labellisation, a minima de niveau 1. Celle-ci nécessite que chaque école complète les 3 items attendus sur la plateforme dédiée "programme pHARe" du portail ARENA.

A ce jour 63% des écoles de l'académie peuvent attester de ce niveau pour l'année en cours. Les 3 items comptabilisés pour le 1er degré sont :

- l'équipe ressource constituée (cet item est déjà atteint à 100% car équipe complète en circonscription);
- le bilan de la journée NAH du 7 novembre (a minima chaque école a fait passer le questionnaire et a fait une restitution des résultats aux familles);
- l'information aux parents (protocole et déclinaison du programme par l'école) qui peut s'opérer sous la forme d'affichage dans les écoles et/ou d'un flyer dans les cahiers de liaison et/ou d'une présentation en réunion de rentrée et/ou en conseil d'école.

Nous connaissons votre engagement dans la lutte contre le harcèlement. Nous vous invitons à le matérialiser également sur la plateforme en rendant compte des actions qui sont menées pour obtenir, a minima, le niveau de labellisation 1, qui est obligatoire.

Les cellules académique et départementales sont à la disposition des directeurs qui rencontreraient des difficultés techniques.

Réorganisation de l'enseignement des langues au sein de la circonscription

Nous avons engagé une réflexion avec les différents intervenants au sujet de l'enseignement des LVE. Il est nécessaire d'optimiser les moyens pour donner aux élèves un parcours cohérent et de qualité. C'est pourquoi une réorganisation de l'enseignement des LVE aura lieu à la rentrée 2025/26 pour l'ensemble de la circonscription. Les différents moyens vont être redéployés (professeurs expatriés du consulat, assistants, TRB LVE).

A l'issue du mouvement, nous serons en mesure de définir sur quelles écoles auront lieu les interventions. Pour se faire, nous respecterons des contraintes géographiques pour les déplacements des personnels mais aussi la nécessité de privilégier certains secteurs (exemple, là où les effectifs sont significatifs pour les classes de 6 ème bi-langues).

Pourront coexister différentes configurations :

- tous cycles italien
- C2 anglais/cycle 3 italien
- tous cycles anglais

L'objectif est de maintenir prioritairement l'enseignement de l'italien. Les écoles avec des postes fléchés, postes EMILE, échanges de service ne seront pas concernés.

Pour les autres écoles, en fonction des moyens propres et de la redistribution des moyens, il sera demandé de prévoir une organisation du parcours LVE en intégrant l'enseignement de l'anglais lorsque l'italien ne peut pas être assuré. L'italien sera à privilégier sur le cycle 3.

Un projet pédagogique sera obligatoire pour TOUTES LES ECOLES, (même sans intervenants) et devra être validé par l'IEN au plus tard le 4 juillet.

Lorédane Ronquette est là pour répondre à vos questions.